

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**Le Dimanche**  
Roubaix-Tourcoing

Habitués  
— Unicité —

Deux pages d'actualités  
de courtes  
— et deux feuilletons —  
intéressants

20 cent. à tous nos vendeurs  
et dépositaires.

Les délégués  
**MUNICIPAL**

Grande Imprimerie  
DE LILLE

Word et Hainaut	5 francs	30 francs	1 an	360 francs
Autres départements	—	—	—	—
Belgique	—	—	—	—
Union Postale	—	—	—	—
Tarif B	—	—	—	—

ROUBAIX	63 et 71, Grande-Rue	Tél. 237.82, 237.83, 237.84
TOURCOING	22, rue Carnot	Tél. 37
LILLE	3, rue Paderborn	Tél. 539.51
PARIS	13, boulevard des Capucines	Tél. Mabeille, 68.72
BOUCRON	104, rue de la Station	Tél. 8.44

## La mort de Madame Reboux

La presse continue à rendre hommage à notre regrettée directrice, M<sup>me</sup> Reboux. Parmi les articles consacrés à sa mémoire, nous relevons celui qu'a écrit dans l'«*Avant*» du Plateau Central, M<sup>me</sup> C. Dumont, qui était avec M<sup>me</sup> Reboux, l'une des seules directrices de journaux français :

La Presse accueille avec tristesse la mort de M<sup>me</sup> Reboux, propriétaire du Journal de Roubaix, dont elle assumait la direction depuis la mort de son mari, adieu, ces dernières années, par son petit-fils, M. Demey, qui compte déjà des sympathies nombreuses parmi ses confrères.

M<sup>me</sup> Reboux, qui s'en souvient, avait dû faire preuve d'une énergie rare et d'une intelligence avisée, pour faire paraître son journal, alors que les Allemands avaient saisi son imprimerie de Roubaix.

Courageusement, elle avait entrepris une série de conférences à travers la France, disant la grande détresse du Nord envahi, et elle avait trouvé les appuis nécessaires pour que, après quelques mois de dures peines pour faire paraître son journal, tant bien que mal par des moyens de fortune, elle pût enfin reconstruire ce qui avait été démolé.

Imprimerie et journal ont repris, depuis longtemps déjà, le rang occupé avant la guerre avec une installation toute moderne et perfectionnée.

Personnellement, M<sup>me</sup> Reboux était une femme fort aimable, dont nous aimons tous la présence en nos réunions de Presse.

Nous prions sa famille, en particulier M. Demey, son petit-fils, de recevoir nos condoléances attristées et sympathiques. — G.D.

L'Ouest-Eclair écrit :

La défunte était particulièrement estimée dans les milieux journalistiques. Elle jouissait dans la région du Nord, et à l'étranger, d'une sympathie générale en raison de son attitude éduquée et bienveillante.

L'Ouest-Eclair, où M<sup>me</sup> Reboux comptait de sincères amitiés, a associé au deuil qui frappe la famille Reboux et le Journal de Roubaix et s'incline devant le cercueil d'une femme de bien qui sut s'imposer à la fois par le cœur et par l'esprit.

Nous lisons dans le Petit Marcellais :

M<sup>me</sup> Reboux avait continué l'œuvre entreprise par son mari et mort en 1908, qui avait, lui-même, pris la succession de son père, M. Jean Reboux, fondateur du Journal de Roubaix.

Elle a écrit, sous le pseudonyme de «*Pervenche*», et durant de longues années, des chroniques d'une sensibilité toute féminine. Pendant la guerre, M<sup>me</sup> Reboux fit de nombreuses conférences à Paris et en province, sur la situation et les espoirs de ses concitoyens des régions envahies.

Après l'armistice, elle créa l'œuvre de la «*Livre de l'âme*» en faveur des mutilés.

Elle fut décorée, en 1923, de la Croix de chevalier de la Légion d'honneur, et en 1927, de la rosette d'officier de l'Ordre de Léopold.

Nous présentons nos bien vives condoléances à ses enfants, à son petit-fils, M. Jacques Demey, et à nos confrères du Journal de Roubaix, si cruellement éprouvés par ce deuil.

Le Jour, La Presse, l'Ami du Peuple annoncent aussi la mort de M<sup>me</sup> Reboux.

Le bel hommage de M. Langlais

Nous tenons à reproduire aujourd'hui in extenso le bel article que M. Henri Langlais, l'éminent directeur de La Dépêche, de Lille, particulièrement qualifié pour porter un tel jugement, a bien voulu consacrer à notre chère directrice et à son œuvre :

M<sup>me</sup> Alfred Reboux, directrice du «*Journal de Roubaix*», vient de mourir. C'est une grande tristesse pour ses confrères, c'est une grande perte pour la presse tout entière, c'est un grand deuil pour sa famille et pour la ville de Roubaix.

Nous reproduisons plus loin l'article que la rédaction du «*Journal de Roubaix*» consacre à sa mémoire. Nuis mieux que nous confrères ne pouvaient marquer les étapes d'une carrière longue, brillante et profitable au bien public, comme aux idées et aux intérêts dont l'important organe qu'elle dirigeait sut assurer le maintien et la défense à travers les vicissitudes de la politique et les difficultés des événements. Nous voulons simplement

rendre un hommage personnel à celle qui n'est plus.

M<sup>me</sup> Alfred Reboux fut une femme de tête, de cœur et d'intelligence, et, chose bien rare, toutes ces qualités se manifestèrent à un degré éminent et au foyer de l'homme probe et bon dont elle portait le nom et dont elle garda précieusement le souvenir, et dans le rôle public, inséparable de la direction d'un important organe de presse, dans une ville où il fallait, en s'inspirant du sentiment local, faire preuve à la fois de fidélité aux traditions chrétiennes, de compréhension des besoins d'une cité unique en France et de la volonté très ferme de faciliter l'entente entre des formations qui, souvent, sans son intervention, se seraient affrontées au lieu de s'unir.

Elle avait acquis, ainsi, non seulement dans la ville qui l'avait adoptée et qui la reconnaissait comme une de ses premières citoyennes, mais encore dans toute la région et même jusqu'aux confins de la France, une influence qui se traduisait par une respectueuse affection dans tous les partis politiques et dans tous les groupements sociaux.

Devenue veuve, après une longue et pénible maladie de son mari qu'elle assista avec un admirable dévouement, M<sup>me</sup> Alfred Reboux s'imposa le devoir de faire prévaloir la pensée de celui qui lui fut prénatallement entré, dans son œuvre de famille comme dans son œuvre de femme, directrice d'un journal qu'elle s'était montrée — qu'on nous permette ce mot banal et populaire — excellente ménagère. Elle s'était d'ailleurs déjà révélée comme écrivain, sous le pseudonyme modeste de «*Pervenche*», mais dans ses petits articles, frappés au coin du bon sens et traduits d'une plume alerte, c'était toujours aux questions de l'éducation qu'elle consacrait son talent.

Les douleurs de tous genres et les épreuves ne lui furent pas épargnées. Ce fut la guerre avec l'occupation, où elle sut à lutter contre les réquisitions allémandes, en résistant, dans la mesure du possible, à l'obligation du travail qu'on imposait à ses ateliers ; puis ce fut, sous le joug des barbares, la mort d'une fille qu'elle chérissait ; enfin, l'évacuation vers la France libre avec son fils Jean Reboux, tout jeune alors, et qu'un impitoyable typhus devait lui ravir en pleine force à l'heure où, sûre de son œuvre de formation, elle comptait se réposer sur lui de la direction de ses affaires.

À peine revenue à Roubaix, avec un indigne courage et une prodigieuse activité, elle se fit, en faveur des «*occupés*», si terriblement opprimés, et des «*évacués*», si lamentablement dispersés, la secourue dévouée, appelant sur eux la commémoration et la solidarité de tous les Français. Elle devint conférencière. A Paris, à l'hôtel Continental, dans toutes les grandes villes et jusque sur la Côte d'Azur, partout, sa parole délicate, précise et émue, touchait les cœurs et obtenait les concours. C'est ce titre de propagandiste des régions occupées qu'elle voulut évoquer lorsque le gouvernement lui décerna justement le croix de chevalier de la Légion d'honneur.

De retour à Roubaix, elle s'attacha à la reconstruction d'une entreprise qui avait souffert énormément de la guerre et dont les dévotus, ironie du sort et cruelle mesure des occupants, avaient servi à la diffusion de l'infâme «*Gazette des Ardennes*».

Le succès était venu, ou plus justement revint. Son fils grandissait et l'avait apparemment déguisé, lorsque la mort cruelle vint lui ravir cet espoir. Mais la Providence lui avait conservé, en la personne de son petit-fils, une consolation et un orgueil qui illuminèrent ses derniers moments.

L'âge apportait aussi ses souffrances supportées courageusement et avec une force de résistance admirable. Depuis plusieurs années, la santé de M<sup>me</sup> Alfred Reboux était chancelante, mais elle lutta

et cachait son état, non dans cette pensée de se faire illusion à elle-même, mais dans la préoccupation de remplir jusqu'au bout son devoir, de reconstruire son édifice pour lesquels elle avait organisé les œuvres sociales appropriées et, aussi avec une virilité qui écartait toute plainte de ses lèvres.

Lors de la réception que les journaux de Lille et de Roubaix offrirent aux directeurs des grands quotidiens régionaux et à laquelle elle participa avec une aimable simplicité et une véritable compétence, elle eut à subir une crise très forte. Malgré les médecins elle voulut aller jusqu'au bout, ne reculant pas devant un fatigant voyage en automobile. Il ne fallut pas attendre la réception et son courage la soutint.

Jeudi matin, l'état de M<sup>me</sup> Reboux s'était aggravé, le soir elle entra dans le coma et c'est vendredi, matin, à 8 heures, 30, qu'elle s'éleva, sans souffrance.

Ceux qui, comme nous, l'ont connue depuis de longues années, ont pu l'apprécier comme elle le méritait et sont unanimes dans leurs regrets.

Ces notes hâtives ne sont que des fleurs coupées, qu'on jette sur une tombe ; elles passent mais le souvenir de celle qui les a inspirées demeure longtemps à Roubaix dans la mémoire de ses concitoyens.

Fulsiènt ces quelques lignes contribuer aux condoléances que les siens, ceux de la famille et ceux de la profession, ceux qui descendent d'elle et ceux qui continuent son œuvre ont reçus de toutes parts.

Henri Langlais.

### Les condoléances

Les témoignages de sympathie adressés à la famille de M<sup>me</sup> Reboux et au Journal de Roubaix ont encore afflué dans la journée de dimanche.

Au nombre des lettres et télégrammes citons ceux de :

M. le vicar général Flipo  
M. le chanoine Looze, président du Comité de France, professeur à la Faculté des lettres de l'Université catholique de Louvain, professeur de théologie à la Faculté catholique ; Paul Vercheval, directeur de l'École de Journalisme de Lille ; Joseph Béghin, Roussart, président de la Caisse de compensation professionnelle des industries métallurgiques de France ; M. le directeur du Journal de Roubaix ; Charles Maréchal, directeur de la France de l'Est et du Nord ; Eugène Bédouin, directeur de l'Observateur d'Alsace ; André Douris, secrétaire général de la Dépêche de Lille ; Paul Béghin, directeur de la Section du Nord du Syndicat national des journalistes ; Stanislas Nawrocki, directeur du Wlasky Polski ; J. Poché, directeur du Journal de Lille ; Aimé Goudart, vice-président général de l'Union nationale des combattants ; Louis Tris, directeur de l'Agence des Messageries Racheite à Lille.

Parmi les visites, citons celles de :

M. Edouard Bousnel, sénateur du Nord ; Eugène Besson, président du Tribunal de commerce de Roubaix ; René Tiberghien-Bruvart, président du Tribunal de commerce de Tourcoing ; Victor Valentin, ancien président du Tribunal de commerce de Roubaix ; Joseph Besson-Pollet, ancien président du Tribunal de commerce de Tourcoing ; Jules Cléty, juge de paix de Lanoy ; Eugène Motte, président du Syndicat des Faibles de Roubaix ; Joseph Dillies, vice-président de la Chambre de commerce de Roubaix ; Georges Juby, directeur général de l'Énergie Électrique du Nord de la France ; Jules D'Alluin, M<sup>me</sup> Urbain Robbe, Albert Chanry, doyen de Marcq-en-Barœul ; Albert Brille, receveur honoraire de l'arrondissement.

Que tous veuillent bien accepter nos remerciements émus.

## La clôture de la session parlementaire

### La Chambre et le Sénat se séparent après avoir voté le budget et les projets sur le blé et le vin

La session extraordinaire de 1934 a été close dimanche soir, les deux Chambres ayant voté le budget de 1935 en temps utile et adopté tous les projets importants que le Gouvernement leur avait soumis.

Avant de lire le décret de clôture, M. Flaminio, a demandé avec satisfaction les réformes ainsi accomplies dans un délai minimum, pour faciliter la reprise économique et favoriser la paix intérieure et extérieure.

M. Fernand Bouisson, président de la Chambre, a demandé au Président du Conseil a remercié de son précieux concours pour le succès de sa tâche, a félicité ses collègues d'avoir accepté une libre discipline, grâce à laquelle ils ont pu mener à bien une œuvre considérable en quelques semaines.

**A LA CHAMBRE**

Paris, 23 décembre. — La Chambre a tenu séance dimanche matin, sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

La Chambre adopte sans débat les propositions de résolution : de M. Geille, tendant à inviter le Gouvernement à augmenter la ration journalière de vin distribuée aux militaires ; de M. Jean Félix, ayant pour objet d'inviter le Gouvernement à porter à un demi-litre la ration quotidienne de vin des soldats.

La Chambre repousse par 286 voix contre 182, le projet de loi tendant à modifier la tarification douanière des produits antipyrétiques, insecticides, parasitocides, herbicides et fongicides concourent autres qu'à base de culture. La Chambre reprend en quatrième lecture le projet de budget de retour du Sénat.

M. Burety, rapporteur général, expose les divergences entre les deux Assemblées qui ne portent plus que sur cinq chapitres.

Finalement, par 466 voix contre 130, la Chambre vote en quatrième lecture l'ensemble du projet de budget.

L'après-midi, la séance est reprise à 15 h. sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

Le Gouvernement demande à être entendu.

La session extraordinaire de 1934 a été close dimanche soir, les deux Chambres ayant voté le budget de 1935 en temps utile et adopté tous les projets importants que le Gouvernement leur avait soumis.

Le projet est voté à mains levées, tel qu'il est revenu du Sénat.

La Chambre s'ajourne à 21 h. pour adopter le projet sur les vins, s'il revient du Sénat et entendre la lecture du décret de clôture.

Siègne levée à 18 h. 20.

Le soir, la séance est reprise à 21 h. 40. La Chambre adopte sans débat, le projet sur les tracteurs automobiles.

M. F.-E. Flaminio monte à la tribune pour remercier la Chambre d'avoir aidé le Gouvernement à remplir tout le programme qu'il s'était proposé.

M. F. Bouisson joint ses félicitations à celles du Gouvernement. Le président du Conseil lit le décret de clôture de la session. La séance est levée à 21 h. 45.

**AU SÉNAT**

Paris, 23 décembre. — Le Sénat se réunit exceptionnellement, dimanche, à 15 h. en vue de hâter la discussion des projets en instance devant les Chambres et dont le vote doit intervenir avant la clôture de la session. M. Jeanneney préside.

L'Assemblée adopte en le modifiant légèrement, un projet de loi voté par la Chambre tendant à proroger le délai de mise en instance des pensions.

L'ensemble du budget est définitivement voté par 266 voix contre 11 sur 298 votants. L'équilibre s'établit ainsi qu'il suit :

Dépenses : 47.817.011.976 francs.  
Recettes : 46.981.968.737 francs.  
Excédent de dépenses sur les recettes : 835.043.239 francs.

Après le vote définitif du projet de loi tendant à l'assainissement du marché du vin, dont le texte voté par la Chambre n'a subi aucune modification, le président du Conseil lit le décret de clôture.

La séance est levée à 21 h. 30.

La session extraordinaire de l'année 1934 est close.

La prochaine session s'ouvrira, conformément à la constitution, le deuxième mardi de janvier.

## M. Charles Delesalle est élu sénateur du Pas-de-Calais

Hier dimanche, le Collège électoral du Pas-de-Calais avait à pourvoir au

(P. Y.T.T.)

**M. CHARLES DELESALLE**  
remplacement de M. le docteur Théret.  
Voici les résultats du scrutin :

**Le premier tour**

Inscrits : 2.104 ; votants : 2.086 ; suffrages exprimés : 2.083 ; blancs et nuls : 6 ; majorité absolue : 1.047.

Ont obtenu :

MM. Ch. Delesalle, député de	747
Montreuil, républicain..	747
Paul Bachelot, candidat	
agricole .....	427
H. Lagillon (rad.-soc.)...	178
A. Tellier (soc. R.F.I.O.)...	902
F. Vanderville (Fédération	
des contribuables).....	75
H. Darras (communiste)...	59
Grardel .....	2
Il y a ballottage.	

**Le second tour**

MM. Ch. Delesalle, dép. (Gauche radicale)..... 1.218 ELU  
A. Tellier, ancien député, (R.F.I.O.)..... 86  
Lagillon (rad.-soc.)..... 74  
Divers .....

Le docteur Théret avait été élu sénateur le 8 février 1924. Il avait été réélu le 4 janvier 1927, au premier tour de scrutin, par 1.134 voix sur 2.010 votants. Une liste socialiste avait obtenu une moyenne de 610 voix, et une liste de gauche démocratique, une moyenne de 200 voix. M. Théret était inscrit au groupe de l'Union démocratique.

## A Loison-sous-Lens, un ancien fermier tue, par cupidité, son fils qui devait se marier dans quelques jours et se pend

Rue des Clercs, à Loison-sous-Lens, se trouve une ferme qui fut exploitée pendant de longues années par Aimé Bédouin, 84 ans, et que dirige maintenant le fils du cultivateur, Eugène Bédouin, 49 ans.

Celui-ci habite le bâtiment central et son père, ne voulant pas quitter la ferme où il avait vécu si longtemps, s'était réservé deux chambres dans une dépendance.

Les deux hommes n'étaient pas d'accord. Le vieux fermier, vindicatif et très violent, était très cupide ; son fils, par contre, était très estimé.

Eugène Bédouin devait épouser, mercredi prochain, une jeune femme demeurant à Ennetières, près d'Armentières. Le père ne pouvait admettre ce mariage et entra dans de violentes colères, quand il en était question. La perspective de voir arriver à la ferme une femme qui serait pour lui une étrangère, le posséder au crime.

Dimanche, vers 6 h. du matin, il attendit son fils, caché dans la cour de la ferme ; au moment où il entra à l'étable pour soigner les animaux, il déchargea son fusil de chasse à bout portant. Eugène Bédouin, atteint à l'épaule droite, devait succomber peu après à une hémorragie abondante.

Pendant qu'un domestique avait les gendarmes, le père Bédouin se rendit au premier et se pendit à une poutre.

Près de lui se trouvait un cercueil, qu'il avait fait confectionner il y a deux ans et où, paraît-il, il s'était rendu parfois. Sur le couvercle du cercueil, il indiquait en termes violents les motifs de son crime.

Cette tragédie familiale a causé une vive émotion dans le pays.

## Accusé de l'assassinat de Kirov, Zinoviev sera sans doute exécuté, ainsi que Kameneff et Syrtzoff

Moscou, 23 décembre. — La dramatique conversation qui vient d'avoir lieu entre Staline et Zinoviev, ancien président de la III<sup>e</sup> Internationale, fait fuir à l'objet, dans les milieux bien informés, de commentaires passionnés.

Zinoviev est, en effet, accusé d'avoir de concert avec Kameneff et Syrtzoff, ancien président du Conseil des commissaires du peuple, organisé l'assassinat de Kirov.

Et il se trouve de ce chef sous la menace d'un châtiment exemplaire, le Comité central exécutif ayant ordonné de faire juger tous les auteurs des actes terroristes commis contre les membres du «*polit-bureau*» par un tribunal spécial.

Cet organisme judiciaire d'exception peut juger et prononcer condamnation sans que l'accusé soit autorisé à être assisté par un défenseur et sans même

qu'il soit présent.

Mais on assure que Zinoviev aurait déclaré à Staline que, en accord avec Kameneff, il avait décidé en lieu sûr, à l'étranger, une déclaration destinée à être rendue publique, au cas où il serait exécuté. Celle-ci abonderait en édifiants détails sur le travail destructif de la III<sup>e</sup> Internationale et les menées du Gouvernement soviétique.

L'auteur y reviendrait notamment sur la «*lettre Zinoviev*» qui amena comme on sait la rupture diplomatique entre l'Angleterre et l'U.R.S.S.

Ceci dit, et quelques précautions qu'il ait pu prendre, on n'estime pas moins que la vie de Zinoviev est sérieusement menacée et l'on s'attend soit à son exécution, soit à une «*disparition*» adroitement organisée.

Le même sort, dit-on encore, attendrait Kameneff et Syrtzoff.

## Le bilan provisoire de la Société Citroën

Paris, 23 décembre. — Les trois liquidateurs judiciaires, MM. Mauger, Le maire et Gatte, de la société Citroën, ont passé hier, leur journée au quai de Javel à préparer l'état de situation définitif qui sera soumis à l'assemblée générale des créanciers qui doit avoir lieu dans quinze jours. Le bilan déposé devant le tribunal était simplement en effet, un état de situation à la date du 30 septembre 1934.

Les chiffres qu'il comportait, dépeuplés des centimes et des décimales, sont assez évocateurs de l'importance de l'entreprise et de l'étendue de ses ressources et de ses besoins. Le passif s'élève à 2 milliard 994.968.190 fr. Le déficit provisoire, il y a trois mois, était donc de 139 millions 541.425 fr. 01.

Dans ce bilan, on note le capital, qui est de 400 millions ; les obligations de 100 millions ; les obligations 1928 de 75 millions, 1930 de 126 millions ; la dette consolidée de 125 millions. Les diverses réserves, titres en cours, amortissements immobilisables, s'élèvent à 638 millions ; les effets à payer à 808 millions ; les immobilisations à 133 millions ; les profits et pertes de l'année 1933-34 à 83 millions ; ceux de l'année 1934-35 à 87 millions.

A l'actif, les terrains de l'usine sont évalués à 60 millions, les immeubles 263 millions, le matériel et les installations la fameuse «*chaîne*», 709 millions ; les immobilisations à l'étranger, 37 millions ; les stocks de matières premières, 162 millions ; les matières premières en cours de fabrication, 121 millions, etc.

Les liquidateurs espèrent avoir termi-

## Un avion serait tombé dans l'Océan Pacifique avec sept passagers

Mazatlan (Mexique), 23 décembre. — Un avion, parti de Mazatlan pour Lapes (Basse Californie), serait tombé dans l'Océan Pacifique avec ses sept passagers, dont un enfant.

Le vapeur Sonora, qui se trouvait à 200 kilomètres à l'Ouest de Mazatlan, a entrepris des recherches dans un rayon de 35 kilomètres, sans résultat.

## L'Etat du Vatican fera-t-il partie de la Société des Nations ?

Cité du Vatican, 23 décembre. — Dans les hautes sphères vaticanes, on croit qu'une nouvelle démarche sera faite en vue d'obtenir l'admission du Saint-Siège dans la Société des Nations.

L'initiative serait prise par un Etat catholique à laquelle s'associeraient d'autres pays européens et américains.

Il faut considérer que, depuis les accords de Latran, le territoire du Vatican est devenu un Etat indépendant et souverain soumis à l'autorité temporelle du Pape, ce qui a pour conséquence de lui donner tous les titres nécessaires pour faire partie de la S. D. N.

## Les congés des services publics

Paris, 23 décembre. — A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, les administrations des services publics seront closes les 24 et 25 décembre. Une permission spéciale sera accordée dans les services publics et les auxiliaires seront payés.



Dans toutes les églises, on brûle des crèches pour le jour de Noël. (Mond. Photo Presse.)  
VOICI LA PRÉPARATION DE CELLE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE, ENTOURÉE DE JEUNES ADMIRATEURS.